



## Gestion contemporaine RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Condition pour l'obtention de la reconnaissance des acquis pour le cours ADMI 6101 dans le cadre du MBA :

- Être admis au MBA à l'Université de Moncton;
- Avoir reçu l'attestation de réussite du programme Gestion contemporaine dans les derniers cinq ans;
- Rencontrer les critères de réussites du programme et soumettre un rapport d'intégration de fin de programme selon les exigences du programme;
- Suivre les directives présentées ci-dessous pour soumettre une demande.

**Critères de réussites et directive pour soumettre une demande**

**Vous devez démontrer comment certains des concepts appris lors du programme ont été mis en œuvre au sein de votre entreprise ou votre organisation et comment ceux-ci vous ont influencés dans votre milieu de travail**

**Le rapport doit être d'une longueur approximative de 750 à 1000 mots.**

**Votre demande doit être envoyée à l'Agente de développement en perfectionnement professionnel au campus de Moncton qui acheminera votre demande à la Faculté d'administration pour évaluation. Vous recevrez une note de succès ou d'insuccès basée sur les critères suivants :**

**Critères de réussite :**

<b>Contenu</b>	<b>60 points</b>
<b>Grammaire et syntaxe</b>	<b>10 points</b>
<b>Niveau de réflexion</b>	<b><u>30 points</u></b>
<b>Total:</b>	<b>100 points</b>

**Note de succès : 70 points et plus**

**Dans l'éventualité d'un insuccès, vous aurez droit de soumettre un deuxième essai.**

**La Faculté d'administration et la Formation continue se réservent le droit de changer les conditions relatives à l'obtention de la reconnaissance des acquis pour le programme Gestion contemporaine sans préavis.**